

Rapport de délibération du Comité National du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Réunion de Samedi, 28 Mai 2011

I. Contexte Général

Le comité national du FEM a été institué par arrêté ministériel N° 039/CAB/MIN/ECN-EF/07 du 08 Août 2007 et est placé sous la supervision directe du Ministre en charge de l'environnement en sa qualité de « Point focal politique du FEM ». En tant que tel, il constitue un organe consultatif sur toutes questions relevant du FEM dans le pays et se réunit autant que des besoins. Il comprend vingt-deux membres, hauts fonctionnaires des Ministères et des services publics concernés ainsi des représentants de l' des universités, du secteur privé et de la société civile.

La réunion du 28 mai 2011 constitue la consécration des rencontres antérieures consistant à une revue des requêtes de financement introduites dans le cadre du FEM 5, portant sur une allocation de USD 23.4 Millions accordés pour appuyer des projets dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité et de la dégradation des terres. Elle devrait, au final, arrêter la liste définitive des projets retenus pour bénéficier des allocations dans le cadre de ce financement. Une vingtaine des participants ont répondu présents à cette réunion qui a été présidé par le Directeur de cabinet du Ministre de l'Environnement, représentant le Ministre empêché.

II. Revue des projets soumis au financement FEM

Au total, 22 idées de projets ont été réceptionnées par le point focal opérationnel FEM dans le cadre de FEM 5. A la suite d'un premier tri, 11 idées de projets ont été retenues et c'est sur elles que l'examen a porté.

• **Choix méthodologique de la revue**

Le point focal opérationnel du FEM a proposé à l'assistance une démarche holistique qui s'appuie sur trois documents de référence : (i) le « *Progress report on the Implementation of the System for a Transparent Allocation of Resources (STAR)* », (ii) la liste actualisée des projets prioritaires et, (iii) les documents descriptifs des idées de projet.

Par rapport au premier document, le point focal opérationnel a souligné le caractère non flexible des allocations (**23.4 Mo USD**) allouées aux trois domaines prioritaires du FEM dans le cadre de STAR, qui se répartissent ainsi entre chacun :

Changements Climatiques	Biodiversité	Dégradation des terres
8.9	13.8	0.7

On notera par ailleurs qu'en termes d'utilisation, la RD Congo n'a engagé aucune dépense à ce jour par rapport à ces fonds qui du reste, demeureraient non flexibles.

Par la suite, il a été proposé une revue/examen des idées de projets retenues.

- **Conclusions issues de l'examen/revue des idées de projets reçues**

1. *Evaluation et suivi des terres et des forêts dégradées en RD Congo*

L'idée de projet soumise par la FAO rencontre une préoccupation du Ministère de l'environnement qui souhaite disposer des informations fiables dans l'établissement des rapports relatifs au suivi des terres. Cette idée s'inscrit dans le domaine des Terres dégradées et est donc recevable.

2. *Restauration et conservation des écosystèmes forestiers de Miombo dans le sud-est de la RD Congo*

La proposition soumise par la FAO est pertinente pour ce type d'écosystème fragile mais qui ne fait très rarement la préoccupation aussi bien des décideurs que des partenaires financiers en vue de sa gestion durable. Cette idée s'inscrit dans le domaine des changements climatiques et est donc recevable.

3. *Appui à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales à travers la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo.*

Cette proposition également soumise par la FAO, en plus de contribuer à la lutte contre la pauvreté par le relèvement communautaire qu'il est susceptible d'induire, rentre dans le domaine de la biodiversité et est aussi recevable.

4. *Conservation de l'aire transfrontalière, coopération environnementale et amélioration des moyens d'existence des populations dans les écosystèmes d'importance internationale du Bassin du Congo.*

Cette proposition présentée par le PNUE est pertinente et mérite une enveloppe en termes de financement au delà de celle offerte dans le cadre de STAR. Ce projet mérite donc d'être considéré dans le cadre des fonds attendus du programme de gestion des écosystèmes forestiers où des fonds importants devront être mobilisés.

5. *Gestion des écosystèmes africains de mangroves*

Il s'agit d'une proposition du PNUE qui concerne une vingtaine des pays d'Afrique disposant de ce type d'écosystème. Il s'agit d'un volet important du domaine de la Biodiversité qui doit se réaliser en tandem avec les autres pays concernés et la RD Congo ne saurait rester en dehors quoique n'en disposant que d'une infime portion.

6. *Strengthening the resilience of protected areas in the Albertine Rift to cope with climate change*

Cette idée de projet soumise par le PNUE est de portée régionale et intéresse plus spécifiquement l'Ouganda et la RD Congo et implique de manière étroite les institutions nationales (NEMA pour l'Ouganda et ICCN pour la RD Congo) comme structures leaders. Comme pour la précédente proposition, elle devra évoluer en dehors du seul cadre du STAR en ce qui concerne la recherche de financement. Elle intéresse tant le domaine de la biodiversité que celui du changement climatique.

7. Appui à la restauration de la fertilité des sols par les cultures du soya et de l'arachide en faveur des paysans de Bengongo et d'Itipo.

Cette proposition faite par une ONG locale est pertinente et rentrerait mieux dans le cadre de petites subventions qui contribuerait au relèvement d'une communauté à travers la pratique d'une agriculture durable.

8. Introduction et dissémination de la technologie des micro/mini centrales hydro-électriques et réduction de la dépendance des populations aux combustibles ligneux et ses dérivés.

Il s'agit d'une proposition du PNUD qui est pertinente car elle vise la réduction de la pression sur les forêts en tant que source d'énergie par la promotion des sources d'énergie alternative. Cependant, il a été jugé utile que ces alternatives en énergie débordent le seul cadre d'hydro-électricité en explorant aussi d'autres formes d'énergie propre telle que le solaire. La proposition, qui rentre dans le domaine de changement climatique, a été jugée recevable.

9. Fonds fiduciaires pour les aires protégées

Cette idée proposée par la Banque Mondiale a été jugée intéressante et attire déjà les autres partenaires (Allemagne notamment) qui comptent s'y impliquer pour constituer une réserve de plus ou moins 30 Millions de \$ US

qui seraient logés dans une Banque au Royaume Uni. Les intérêts qui pourront ainsi être générés seront utilisés pour financer les projets dans le domaine de la conservation.

10. Projet de petites subventions

Les petites subventions, gérées par le PNUD, ont été déjà opérationnelles dans la province de l'Equateur où l'expérience s'est avérée intéressante. La poursuite ou sa duplication est donc à encourager.

11. Projet RARE « inspirer la conservation »

La proposition, appuyée par la Banque Mondiale, a été considérée comme novatrice du fait du lobbying envisagé dans la sensibilisation en faveur de la protection des espèces emblématiques, en ce qui concerne notamment la préservation de leurs habitats et sa transversalité qui touche aussi bien le domaine de changement climatique que de celui de la biodiversité. Cette proposition a donc été jugée recevable.

III. Priorisation par les membres du Comité des idées de projet examinées

La priorisation a pris en compte le caractère non flexible des allocations des fonds suivant les trois domaines, la lettre de Madame Monique Barbut du Secrétariat exécutif du FEM précisant les modalités de constituer les fonds pour les petites subventions ainsi d'octroi aux bénéficiaires et enfin, de la pertinence par rapport aux priorités nationales. De manière consensuelle et après débat et discussions, les décisions des allocations financières pour les idées de projets sont reprises dans le tableau ci-après :

Idées de projet retenues	Changement climatique	Biodiversité	Dégradation des terres	Agence d'exécution
1. Evaluation et suivi des terres et forêts dégradées			<i>700 000 \$ US</i>	FAO
2. Restauration et conservation des écosystèmes forestiers de Miombo dans le sud-est de la RD Congo	<i>2 700 000 \$ US</i>			FAO
3. Gestion des écosystèmes des mangroves	<i>1 100 000 \$ US</i>			PNUE
4. Promotion de la technologie des microcentrales hydro-électriques comme alternatives aux pressions sur les forêts comme source d'énergie domestique	<i>3 600 000 \$ US</i>			PNUD
5. Constitution d'un fonds fiduciaire pour les aires protégées		<i>12 800 000 \$ US</i>		Banque Mondiale
6. Projets de petites subventions	<i>1 500 000 \$ US</i>			PNUD
7. Projet RARE « Inspirer la conservation »		<i>1 000 000 \$ US</i>		Banque Mondiale
TOTAL par Domaine-FEM	8 900 000 \$ US	13 800 000 \$ US	700 000 \$ US	

N.B : les montants des allocations proposées par le Comité apparaissent sur la colonne correspondant au domaine FEM de l'idée de projet retenue.

IV. Prochaines étapes

Les prochaines étapes consisteront à la notification des agences d'exécution des idées des projets retenues (voir lettres en annexe) aussitôt que l'accord formel de financement aura été reçu du Secrétariat FEM. Dès lors, chaque agence concernée rédigera son projet l'accommodera en fonction des allocations envisagées. Elle le présentera au Panel constitué des membres du Comité National du FEM pour vérification de conformité tant des axes d'interventions proposées que du budget en ce qui concerne les équilibres entre rubriques budgétaires.

V. Recommandations

Le Comité national FEM considère que les alloués à l'exécution des projets retenus sont des fonds de l'Etat qui les alloue aux Agences d'exécution. A ce titre, il a un droit de regard quant à l'utilisation de ces fonds mais aussi de suivi de la réalisation des activités programmées. Aussi, édicte-t-il des recommandations suivantes :

- que le document final du projet soit présenté au Comité national FEM qui décide ou non de son approbation finale ;
- qu'au moins 5 % du budget de chaque projet soit réservé pour le suivi par le Comité de son exécution ;
- qu'il soit diligenté, chaque année, un audit technique et financier dont le rapport devra être porté à la connaissance du Comité national FEM ;
- que tous les projets soient présentés dans un cadre harmonisé suivant le modèle proposé par le FEM.

Quant au Projets de petites subventions, ceux-ci devront respecter les critères d'éligibilité des bénéficiaires et d'octroi (Plafond de 50 000 \$ US et limitation du nombre d'octroi à une même structure à un maximum de 2 fois, etc.).

Fait à Kinshasa, le 28 mai

Signatures des membre du Comité national du FEM

Atelier national d'élaboration de la stratégie nationale de développement d'un portefeuille de projets à soumettre au FEM

L'atelier national d'élaboration de la stratégie nationale de développement d'un portefeuille de projets à soumettre au FEM dans le cadre des allocations du FEM-5 pour la RDC s'est tenu du 19 au 21 mai 2011 dans la salle de conférence de la Résidence Cassiopée à Kinshasa. Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme a financé ces assises.

Figuraient parmi les participants les membres du Comité National FEM, des représentants des ministères impliqués, des agences d'exécution du FEM, du monde universitaire, des organisations de la société civile et des coordonnateurs provinciaux de l'environnement, au total 30 personnes.

1. Contexte

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), créé en 1991, aide les pays en développement dont la RDC à financer des projets et des programmes qui contribuent à la protection de l'environnement mondial. Actuellement le FEM finance des projets liés aux domaines d'intervention que sont la biodiversité, les changements climatiques, les eaux internationales, la dégradation des terres, la couche d'ozone et les polluants organiques persistants.

Au cours de la période 2009-2010, le Secrétariat du FEM a décidé d'améliorer le Dispositif d'Allocation des Ressources (DAR) en passant à un scénario de reconstitution au Système Transparent d'Allocation des Ressources (STAR) de 4,25 milliards de dollars. Au cours de cette phase, la RDC a reçu une allocation de 23,4 M \$ (changements climatiques-CC, à la biodiversité BD, la dégradation des sols-LD, à hauteur respective de 8,9 \$; 13,8 \$ et 0,7 \$ soit un total de 23,4 \$ US).

Pour renforcer davantage l'engagement stratégique du FEM au niveau des pays au cours de la période de reconstitution FEM-5, chaque pays a été prié de préparer, avec l'appui financier du FEM, un exercice national de formulation d'un portefeuille.

Il couvre trois domaines d'intervention (changements climatiques, biodiversité et dégradation des terres) et décrit la façon dont les allocations du FEM seront programmées pour des projets / programmes qui reflètent les priorités nationales et régionales qui contribuent à la protection de l'environnement mondial.

2. Objectifs

L'objectif global de cette réunion était d'identifier les domaines prioritaires du pays et de recommander des propositions de projets bancables pour approbation par le Point Focal en vue de leur soumission au Secrétariat / Conseil du FEM. Les participants ont passé en revue toutes les propositions des projets pouvant être financés par le FEM afin de s'assurer qu'elles répondent bien aux priorités nationales et génèrent des avantages environnementaux sur le plan local, national et global.

Les objectifs spécifiques étaient de:

- examiner et comprendre les critères de sélection
- définir des concepts de priorisation

Le résultat attendu consistera à élaborer un document décrivant les priorités stratégiques nationales pour les trois domaines d'intervention du FEM.

3. Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé pendant trois jours

I^{er} Jour

Cérémonie d'ouverture

Monsieur Vincent KASULU SEYA MAKONGA, Directeur du Développement Durable et Point Focal Opérationnel du FEM a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il les a informés des changements imprimés par le FEM dans l'intention d'amener des innovations pour renforcer les approches existantes. Il a ajouté que ces innovations avaient pour but d'améliorer l'appropriation nationale tout en augmentant ses responsabilités et la délivrance d'un appui efficace et efficient de la part du FEM.

Cela a ainsi mené à l'introduction de nouvelles exigences pour accéder aux ressources couvrant les domaines d'intervention des changements climatiques et de la biodiversité en 2006 au cours de la phase FEM 4. Il a conclu qu'au cours du FEM-5, le Système Transparent d'Allocation des Ressources(STAR) a pour but d'améliorer l'appropriation nationale des projets, l'effectivité du partenariat, la conformité aux programmes des conventions et la simplification du cycle des projets.

Les participants se sont alors présentés et ont parlé de leurs attentes.

Le Directeur de cabinet, représentant du Ministre a officiellement ouvert l'atelier.

4. Déroulement de l'atelier

Présentations :

Diverses présentations ont été faites à savoir :

- La présentation du FEM et du FEM-5 par le Point focal opérationnel FEM ;
- La présentation du processus national de préparation à la REDD+ par Monsieur KANU MBIZI, Coordonnateur National de la Coordination nationale REDD+ ;
- Le Programme National Forêts, Environnement, Eaux et Biodiversité par Monsieur ILANGA, Directeur de la Direction des Etudes et Planification(DEP) et Coordonnateur du Programme ;
- La présentation des objectifs de l'Exercice national de formulation du portefeuille(NPFE) par le Point Focal Opérationnel ;
- Les plans d'action nationaux des trois conventions concernées (CCNUCC, CDB et CNULCD) ont été présentés par les points focaux nationaux respectifs

à savoir Monsieur ILUNGA MUNENG (pour la CNULCD), Monsieur MNUYI KALOMBO(CCNUCC) et IPANGA MWAKU(CDB) ;

- Le Président du Comité de Pilotage du Programme National des Projets des Petites Subventions a présenté les avancées et les attentes du programme exécuté dans la province de l'Equateur.

Ces diverses présentations ont été suivies par un jeu de questions réponses qui ont apporté des éclaircissements sur toutes ces questions

Délimitations des critères pour la priorisation

La priorisation s'est basée sur les plans d'action nationaux de mise en œuvre des trois conventions impliquées (CDB, CCNUCC et CNULCD) ainsi que sur des plans de développement provinciaux relatifs à ces trois conventions.

On peut citer parmi ces documents :

- la Stratégie Nationale et le Plan d' Action de la Biodiversité et les résultats de la COP 10 à Nagoya ;
- le Programme National d'Adaptation aux changements climatiques et les résultats de la COP 17 à Cancun ;
- le Plan d'Action National de la CNULCD ;
- le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté ;
- divers documents de travail du FEM(procédures, DAR, STAR, co-financement etc....) ;
- procédures et stratégies de quelques agences d'exécution (PNUD,FAO,PNUE, BM)

NB : les projets retenus faisant partie des programmes nationaux ci-dessus devaient répondre au critère de classification dans les trois domaines d'intervention à savoir les changements climatiques, la bio-diversité et la dégradation des terres.

Débat :

La discussion a été très animée surtout du fait que les propositions de projets étaient plus nombreuses que les fonds disponibles d'où la nécessité de prioriser les projets présentant des opportunités transversales par rapport aux trois domaines d'intervention tout en tenant compte de certains impératifs nationaux et régionaux.

Les participants ont alors été répartis en trois groupes selon les domaines d'intervention.

II^{ème} Jour

La deuxième journée a consisté aux travaux de groupe

Trois groupes ont été constitués à savoir :

- Le groupe 1 sur la dégradation des terres ayant examiné le PAN ;
- Le groupe 2 sur la biodiversité ayant examiné le contenu de la Stratégie Nationale et du Plan d'Action de la Biodiversité ;

- Le groupe 3 sur les changements climatiques ayant examiné les projets contenus dans les deux premières communications nationales et le document sur les besoins technologiques .

Les différents groupes ont eu à passer en revue 22 propositions de projets réceptionnées par le Point focal opérationnel FEM (voir la liste des propositions de projets en annexe), en se basant sur les documents repris ci-dessus et en tenant compte du critère essentiel qui était de relever des trois domaines d'intervention retenus à savoir les changements climatiques, la biodiversité et la dégradation des terres.

III^{ème} Jour

La troisième journée a consisté aux travaux en plénière. Les résultats de chaque groupe ont été passés en revue et après un débat animé, les participants ont décidé de retenir 11 projets parmi les 22 propositions soumises.

Conclusions

Les résultats des groupes ont donc permis de restreindre la liste à 11 projets, liste qui a été transmise au Comité National FEM en vue d'arrêter la liste définitive des projets retenus devant bénéficier des allocations dans le cadre du financement du FEM-5.

Fait à Kinshasa, le

Jean ILUNGA MUNENG

Rapporteur

Contexte

Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) de la République Démocratique du Congo et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) développent depuis plusieurs années, un partenariat stratégique dans le domaine de l'environnement : biodiversité et changement climatique et ce, à travers notamment la planification et la mise en œuvre de plusieurs projets.

Dans le cadre de préparation d'un programme global de coopération (2010-2015) entre PNUD et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), une consultation visant l'élaboration d'un programme global de coopération (2010-2015) a été initiée. Ce travail indique la programmation des directives à entreprendre par la République Démocratique du Congo et aide également à mieux développer les programmes/projets régionaux basés sur des priorités nationales.

Introduction

Le présent rapport propose à la Commission Nationale FEM pour approbation et validation, les projets prioritaires de stratégie nationale retenus parmi tous les projets soumis à la Direction de Développement Durable (DDD) du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), dans chacun des domaines d'intervention de FEM (biodiversité, changement climatique et dégradation de terre).

Ce choix est consécutif au premier travail réalisé par les consultants recrutés dans différentes thématiques susvisées et qui avaient pour tâches de procéder à la première sélection des projets selon les critères objectifs, notamment :

- ✚ La transversalité du projet aux différentes thématiques proposées;
- ✚ L'impact du projet vis-à-vis de la population et à la réduction de la pauvreté ;
- ✚ La contribution du projet à la réduction des effets de la déforestation, dégradation des terres et de la sauvegarde de la biodiversité ;
- ✚ La contribution à la réduction des activités induisant le réchauffement de la terre ;
- ✚ Etc,

Liste des projets soumis à la DDD

1. Réhabilitation du Parc National de Maïko
2. Mise en œuvre du processus des concessions de Conservation
3. Extension du réseau national d'aires protégées (République Démocratique du Congo)
4. Appui aux projets pilotes MDP de boisement et de reboisement
5. Mise au point d'une stratégie nationale REDD (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation)
6. Restauration et conservation des écosystèmes forestiers de Miombo dans le sud-est de la R.D.Congo
7. Projets de petites subventions
8. Création des arboreta dans les habitats dégradés par la surexploitation des bois autour des centres urbains de la RD Congo
9. Création d'un sanctuaire des Grands singes dans la partie forestière du Jardin Zoologique de Kisangani
10. Elaboration de la Stratégie de la conservation ex situ de la biodiversité en RD Congo et création d'un réseau national d'aires protégées ex situ

11. Création et gestion des collections des plantes utiles (médicinales, mellifère...) au sein des Jardins Botaniques de Kinshasa, Kisantu et Eala
12. Inventaire forestier d'une partie de la Cuvette Centrale de la République Démocratique du Congo
13. Opérationnalisation du Cadre National de Biosécurité/RDC
14. Programme de gestion des émissions de dioxines et furanes dans les dépotoirs principaux en RDC
15. Evaluation et suivi des terres et forêts dégradées de la R.D. Congo
16. Appui à l'amélioration des conditions de vie des peuples rurales à travers la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo (cas du miel)
17. Appui à la restauration de la fertilité des sols par les cultures de Soja et d'Arachide en faveur des paysans de Bengongo et d'Itipo
18. Plan de gestion des réserves de chasse
19. Dissémination de la technologie des micro/mini centrales hydroélectriques dans les zones d'Agroforesterie et Réduction de la dépendance des populations rurales aux combustibles ligneux et ses dérivées
20. Projet RARE « Inspirer la conservation »
21. Appui à la création d'un fonds fiduciaire pour le financement des aires protégées en RD Congo
22. Conservation et gestion durable de la zone humide transfrontalière Lac Télé/Lac Tumba
23. Programme d'évaluation environnementale stratégique et de développement pour le bassin du fleuve Congo
24. Projet régional de renforcement des capacités en micro/mini hydroélectricité et d'investissement pour la fourniture des services de base en milieu rural en Afrique Sub-Saharienne
25. Gestion durable de la faune et de la filière viande de brousse en zone périphérique des aires protégées
26. Mécanisme de financement durable sur la biodiversité des pays du Bassin du Congo
27. Projet régional de conservation dans le Grand Landscape des Virunga
28. Ecosystèmes Africains de Mangroves (palétuviers)
29. Renforcement de la résilience des aires protégées dans le rift d'Albertine pour faire face au changement climatique
30. Conservation de l'aire transfrontalière, Coopération environnementale et Amélioration des moyens de subsistance des populations dans les écosystèmes d'importance internationale du Bassin du Congo

Projets prioritaires

Après examen de tous les dossiers soumis à la DDD/MECNT, nous proposons au Comité National FEM, les idées du projet ci-après pour approbation et validation :

- Evaluation et suivi des terres et forêts dégradées de la R.D. Congo
- Restauration et conservation des écosystèmes forestiers de Miombo dans le sud-est de la R.D.Congo
- Dissémination de la technologie des micro/mini centrales hydroélectriques dans les zones d'Agroforesterie et Réduction de la dépendance des populations rurales aux combustibles ligneux et ses dérivées

- Appui à l'amélioration des conditions de vie des peuples rurales à travers la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo (cas du miel)
- Renforcement de la résilience des aires protégées dans le rift d'Albertine pour faire face au changement climatique
- Appui à la restauration de la fertilité des sols par les cultures de Soja et d'Arachide en faveur des paysans de Bengongo et d'Itipo
- Appui à la création d'un fonds fiduciaire pour le financement des aires protégées en RD Congo
- Projets de petites subventions
- Projet RARE « Inspirer la conservation »

TABLEAU SYNTHÈSE DES IDÉES DES PROJETS

I. Projets régionaux

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
1	Conservation et gestion durable de la zone humide transfrontalière Lac Télé/Lac Tumba	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer les capacités et impliquer les communautés locales à la gestion durable et participative des ressources naturelles ; ◆ Conserver et utiliser rationnellement les ressources naturelles des zones humides du paysage pour contribuer au développement durable ; ◆ Sensibiliser les autorités nationales sur l'importance du paysage (gestion des eaux, des forêts et de la faune) et sa contribution à l'équilibre écologique monde 	3 ans	1500000	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Ministère de l'Economie Forestière, ◆ Entreprises forestières sous aménagements durables/ ◆ communautés rurales ◆ Compagnies de transport fluvial ◆ ONG et organisations régionales/internationales : WCS, CIRAD ◆ CARPE, WWF ◆ Institutions Régionales ou Internationales : COMIFAC, OFAC, ◆ RAPAC, OCFA, FAO. 	République du Congo et République Démocratique du Congo
2	Programme d'évaluation	EI	Appuyer le développement durable ainsi que la gestion intégrée et coordonnée des	3ans	6821180	PNUD, FEM Georgia	Pays du bassin du Congo

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
	environnementale stratégique et de développement pour le bassin du fleuve Congo		ressources en eau, énergétiques et environnementales de la RD Congo pour les bénéfices de l'économie et du peuple des pays du bassin du fleuve Congo.			Water Resource Institute de l'Université de Georgia Institute of Technology d'Atlanta – USA	
3	Projet régional de renforcement des capacités en micro/mini hydroélectricité et d'investissement pour la fourniture des services de base en milieu rural en Afrique Sub-Saharienne	LD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Réaliser des études de faisabilité et d'impacts environnemental et social ; · Promouvoir la fourniture d'énergie électrique à partir des mini- ou micro-centrales hydroélectriques en milieu ruraux afin de développer des mécanismes incitatifs aux investissements, à la croissance économique et à la lutte contre l'exode rural. 	5 ans	500000	FEM/PNUD, BAD	Mali, Togo, Bénin, Gabon, Cameroun, République du Congo, RDC, RCA, Guinée Equatoriale et Rwanda
	Gestion durable de la faune et de la filière viande de brousse en zone périphérique des aires protégées		Mise en place d'un mécanisme approprié et efficace de régulation du commerce de la viande de brousse afin de réduire l'impact de la chasse sur la dégradation des écosystèmes forestiers et Renforcement des capacités de gestion	3 ans	2000000	Administrations nationales en charges des forêts, de la faune et du développement rural (MINEF et MINAGRI) Entreprises forestières sous aménagements durables/communautés rurales Compagnies de transport ferroviaire, routières et/ou fluviales	Pays de l'Afrique Centrale

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
						ONG et organisations régionales/internationales : WCS, WWF, Institutions Régionales ou Internationales:COMI FAC, OFAC,RAPAC, OCFSA, FAO.	
4	Mécanisme de financement durable sur la biodiversité des pays du Bassin du Congo	BD CC	Avoir des capacités, cadres institutionnels et mécanismes de modèles par le financement durable à long terme des systèmes des aires protégées dans le Bassin du Congo		2 000000	WWF - PNUD	Pays du bassin du Congo
5	Projet régional de conservation dans le Grand Landscape des Virunga	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcer le cadre de collaboration et coordination pour la conservation du Grand Landscape Virunga entre la RDC et l'Ouganda · Identifier les options de financement ; · Analyser les impacts d'exploitations pétrolières sur les aires protégées et développer des plans stratégiques de riposte et de compensation 		600000	Banque Mondiale	RDC et Ouganda
6	Ecosystèmes Africains de Mangroves (palétuviers)	BD LD	Augmenter la superficie des aires protégées des forêts de Mangroves en Afrique qui intègre la conservation de la biodiversité, en utilisant des politiques et les procédures de gestion qui sont basées sur la science	60 mois	6500000	UNEP DEPI, African Mangroves Network (AMN), Government Ministries	Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Léone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, Guinée Equatorial,

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
							Gabon, Sao Tomé et Príncipe, Congo, RD Congo, Kenya, Somalie, Mozambique, Madagascar et Tanzanie.
7	Renforcement de la résilience des aires protégées dans le rift d'Albertine pour faire face au changement climatique		Instituer des mesures de gestion de PA qui augmentera la résilience d'un réseau transfrontalier de PAs en Ouganda et en RDC pour s'assurer qu'elles maintiennent leur biodiversité face au changement climatique	48 mois	11500000	UWA, ICCN, NEMA, MECNT, NCCSCS, PA Managers, Local authorities, NGOs et CBOs, Makerere University, University of Kisangani, Durham University, ARCOS, WWF, WCS, CI, UNEP ET BirdLife International	Ouganda et RD Congo
8	Conservation de l'aire transfrontalière, Coopération environnementale et Amélioration des moyens de subsistance des populations dans les écosystèmes d'importance internationale du Bassin du Congo				1 000 000	PNUE	

DI : domaine d'intervention ; BD : biodiversity ; CC : climate change ; LD : land degradation ; POPs : persistants organics pollutants ; EI : eaux internationales

II. Projets nationaux

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
1	Réhabilitation du Parc National de Maïko	BD CC	Réhabiliter les infrastructures d'accueil, reconstituer les populations animales en déclin y compris la flore et promouvoir des projets intégrés de développement dans la zone périphérique pour réduire les pressions qui y sont exercées		3000000	Banque Mondiale	RD CONGO
2	Mise en oeuvre du processus des concessions de Conservation	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Créer des marchés permettant la rémunération des services environnementaux de la forêt liés à la préservation de la biodiversité ou à la fixation du carbone atmosphérique au travers d'une étude de faisabilité ; · Tester des activités pilotes dans les trois types d'écosystèmes forestiers (forêt dense humide, forêt sèche de Miombo, forêt de montagne) et entrevoir leur répliation dans d'autres sites en vue de tester leur viabilité ; · Elaborer un modèle de contrat à conclure entre l'Etat et/ou avec une société privée, ONG, etc. pour la négociation des 	1 an	1000000	Banque mondiale	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
			compensations financières avec le gouvernement ; · Mettre en place un cadre juridique relatif aux concessions de conservation				
3	Extension du réseau national d'aires protégées (République Démocratique du Congo)	BD CC	· Assurer une assistance technique pour la coordination et le contrôle de qualité des activités de ce projet ; · Former des équipes de l'ICCN et des ONG en matière d'échantillonnage, d'études, de méthodes de consultation et de cartographie participative ; · Appuyer l'ICCN par des matériels et des fournitures ainsi que par le financement des coûts de fonctionnement pour les évaluations de terrain et les consultations ; · S'assurer les services des consultants et de partenariat avec les ONG locales/internationales, les instituts de recherche et universitaires pour des études biologiques, les consultations locales, la sensibilisation, les études socioéconomiques et la cartographie.		1700000	PNUD	RD CONGO
4	Appui aux projets pilotes MDP de	LD CC	· Créer les conditions favorables au développement de plantations			PNUD, Direction du Développement Durable	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
	boisement et de reboisement		villageoises et industrielles et, profiter au maximum des opportunités du MDP et du BioCF ; · Renforcer les capacités de la Direction du Développement Durable et de l'Autorité Nationale Désignée (AND/MDP) pour l'élaboration et le suivi en matière des petits projets forestiers du MDP ; · Instruire ou encadrer l'instruction des dossiers de projet MDP pour satisfaire les objectifs recherchés.			(DDD) et Service National de Reboisement (SNR)	
5	Mise au point d'une stratégie nationale REDD (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation)	LD CC	Définir une stratégie nationale de la Réduction des Emissions provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts		1.000.000	PNUD	RD CONGO
6	Restauration et conservation des écosystèmes forestiers de Miombo dans le sud-est de la R.D.Congo	BD CC	Améliorer les fonctions et services des écosystèmes forestiers de Miombo au bénéfice des communautés locales à travers la restauration et la conservation des paysages forestiers	3 ans	3000000	FAO, PNUE, ONGs	RD CONGO
7	Projets de petites subventions	BD CC	Assurer les modes de vie durables des communautés en appuyant leurs activités liées à la gestion	1 année	1000000	PNUD	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
			durable des écosystèmes et de ses ressources par des microprojets				
8	Création des arboreta dans les habitats dégradés par la surexploitation des bois autour des centres urbains de la RD Congo	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Restaurer les habitats déjà dégradés et les stabiliser de manière définitive dans leurs physionomie et fonctionnalité ; · Préserver les habitats non dégradés ; · Pourvoir aux besoins en bois d'usage domestique en milieux urbains par l'aménagement des arboreta multi spécifiques érigés en réserve rotative. 	3 ans	2400000		RD CONGO
9	Création d'un sanctuaire des Grands singes dans la partie forestière du Jardin Zoologique de Kisangani	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Contribuer à la survie des grands singes ; · Promouvoir l'éducation et la sensibilisation des populations à la problématique de la préservation des grands singes ; · Promouvoir la recherche et l'acquisition de connaissances sur les grands singes 	1 an	2000000		RD CONGO
10	Elaboration de la Stratégie de la conservation ex situ de la biodiversité en RD Congo et création d'un réseau national d'aires protégées ex situ	BD CC	Coordonner et rationaliser les efforts de conservation ex situ	1 an	800.000		RD CONGO
11	Création et gestion des collections des	BD CC	· contribuer à la satisfaire les objectifs du millénaire ;	1 an	800.000		RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
	plantes utiles (médicinales, mellifère...) au sein des Jardins Botaniques de Kinshasa, Kisantu et Eala		<ul style="list-style-type: none"> · encourager la poursuite des enquêtes ethno botaniques, et des campagnes d'éducation des populations sur l'utilisation durable des forêts ; · procéder à des essais de multiplication et de culture domestique des plantes utiles 				
12	Inventaire forestier d'une partie de la Cuvette Centrale de la République Démocratique du Congo	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · réaliser un inventaire forestier multi-ressource sur une superficie totale de 5 millions ha par: <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration d'une carte forestière à l'échelle de 1/200.000 à l'aide des données satellitales; • la réalisation d'un sondage au sol pour la collecte des données sur la quantité et la qualité des données sur les ressources forestières en place, ainsi que les études d'arbres; • la réalisation des enquêtes ethnobiologiques et socioéconomiques; • le traitement des données, production des résultats et du rapport final d'inventaire. 	5 ans			RD CONGO
13	Opérationnalisation du Cadre National de Biosécurité/RDC	BD CC	<ul style="list-style-type: none"> · Rendre opérationnel le Cadre National de Biosécurité par le renforcement des capacités des structures nationales de gestion de la Biosécurité ; · Vulgariser la loi relative à la 	3 ans	650.000	FEM/PNUE	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
			sécurité en biotechnologie ; · Elaboration des mesures de contrôle et de gestion sur l'utilisation, la manipulation des produits issus de la biotechnologie moderne ; · Assurer la formation dans le domaine de l'évaluation et la gestion des risques liés à l'utilisation de la biotechnologie moderne ; · Assurer la formation des inspecteurs en douane chargés de la détection des OGM ; · Création d'un laboratoire de référence ; · Mettre en place du mécanisme des financements pour la durabilité du Cadre National de Biosécurité.				
14	Programme de gestion des émissions de dioxines et furanes dans les dépotoirs principaux en RDC	POPs	L'objectif de ce programme serait d'améliorer la problématique des émissions de dioxines et de furanes dans les principaux dépotoirs du pays.	1 an		PNUD	RD CONGO
15	Evaluation et suivi des terres et forêts dégradées de la R.D. Congo	LD BD CC	♦ Contribuer à la gestion durable des ressources en terres et forêts grâce à la mise en œuvre d'un outil de suivi et évaluation et le renforcement des capacités en afforestation et	5ans	5000000	MECNT(DDD et DIAF), INERA, OSFAC, ERAIFT, UNIKIN, ICRAF, LADA/FAO et WOCAT	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
			reforestation ; ♦ Contribuer à la restauration et à la valorisation des écosystèmes naturels dégradés afin de réduire la pauvreté des populations locales tributaires des terres et des forêts				
16	Appui à l'amélioration des conditions de vie des peuples ruraux à travers la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo (cas du miel)	BD CC	Permettre le développement socio-économique des paysans pauvres par la valorisation et la gestion durable des produits forestiers non ligneux afin de surmonter la pauvreté	3 ans	2500000	MECNT, MPME, PLATE FORME NGUIZANI, LEVAIN DES MASSES, ADEI, GRAED et GRADIC	RD CONGO
17	Appui à la restauration de la fertilité des sols par les cultures de Soja et d'Arachide en faveur des paysans de Bengongo et d'Itipo	BD LD	♦ Gérer les ressources forestières de manière durable pour les générations présentes et futures par l'amélioration des techniques de gestion des forêts ; ♦ Développer et promouvoir les cultures légumineuses afin d'enrichir les sols en azote atmosphérique	1 an	200 000		RD CONGO
18	Plan de gestion des	BD	· Inventorier le potentiel faunique				RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
	réserves de chasse	CC	<p>de chaque domaine de chasse;</p> <ul style="list-style-type: none"> · Réhabiliter et repeupler les domaines de chasse; · Actualiser la loi sur la chasse et élaborer ses mesures d'application; · Mettre en place un plan de gestion cohérent et constructif avec l'adhésion de tous les acteurs (gouvernement, associations de chasseurs, ONG, opérateurs potentiels de safari, communautés locales) ; · Mettre en place des méthodes de prélèvement faunistique durable ; · Construire les infrastructures de base dans les concessions de chasse; · Mettre en place un système efficace de surveillance (SIG) et un programme de formation paramilitaire des écogardes. 				
19	Dissémination de la technologie des micro/mini centrales hydroélectriques dans les zones d'Agroforesterie et Réduction de la dépendance des	CC	<ul style="list-style-type: none"> • stimuler le développement des filières de transformation agricole, para-agricole et forestière associé au développement de l'agroforesterie industrielle et villageoise par l'introduction et la dissémination de la technologie des micro/mini 	4 ans	20 000 000	MECNT, Yannick Glemarec	RD CONGO

N°	Titre du projet	DI	Objectifs	Durée	Coûts (\$ US)	Partenaires	Localisation
	populations rurales aux combustibles ligneux et ses dérivées		centrales hydroélectriques ; <ul style="list-style-type: none"> réduire l'utilisation des combustibles ligneux et de leurs dérivés par l'introduction de foyers améliorés dans les zones périurbaines 				
20	Appui à la création d'un fonds fiduciaire pour le financement des aires protégées en RD Congo	CC	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer en priorité aux besoins financiers spécifiques à la gestion des aires protégées qui seront considérées comme prioritaires par l'ICCN dans le cadre de sa planification stratégique, tant en termes de protection 		13 000 000	Banque Mondiale, ICCN, Ministère de la Coopération Belge, MECNT	RD CONGO
21	Projet RARE « Inspirer la conservation »	CC BD	<ul style="list-style-type: none"> 		2 000 000	ONG	RD CONGO

DI : domaine d'intervention ; BD : biodiversity ; CC : climate change ; LD : land degradation ; POPs : persistants organics pollutants ; EI : eaux internationales

Fait à Kinshasa, le

José NLANDU WABAKANGHANZI
Consultant